

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2019)
Heft: 2

Vorwort: L'insécurité de la Suisse
Autor: Vautravers, Alexandre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

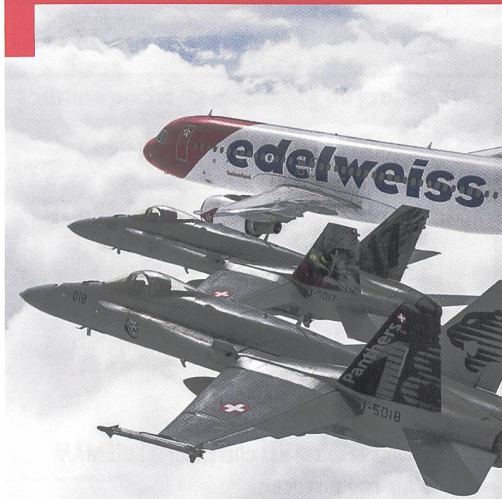
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les F/A-18 C J-5017 et J-5018 sont peints aux couleurs de leurs escadrilles respectives.

Photo © Forces aériennes.

Editorial

L'insécurité de la Suisse

Colonel EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

La question de la sécurité de la Suisse est conventionnelle. Et malgré les nombreux changements et incertitudes, malgré les facteurs géopolitiques et exogènes, sur lesquels nous avons en fin de compte relativement peu d'emprise, il a été possible de développer au fil du temps une réponse, une stratégie, une doctrine.

Malgré ses limites, politiques, le *Rapport sur la politique de sécurité* du Conseil fédéral s'y emploie. La dernière édition date de 2016 et les travaux sur un nouveau RAPOLSEC doivent débiter cette année. Des voix ont demandé que ce document ne porte que sur les 4 prochaines années, au lieu de 10 actuellement. On peut y voir une volonté de raccourcir le texte, mais aussi de l'aligner sur une législature. On peut s'inquiéter du manque de profondeur d'un tel document et de l'emprise croissante du débat et des échéances politiques sur les questions véritablement stratégiques. Mais au fond, il s'agit d'un exercice convenu et sans grande surprise.

Risques externes et internes

Les risques et les menaces pesant sur la Suisse sont connus. Plusieurs processus existent pour les définir et les évaluer, différentes selon l'organisme ou l'émetteur – armée, service de renseignement de la Confédération, Office fédéral de la protection de la population, Police fédérale, RNS, DFAE, Chancellerie fédérale, etc.

Signe des temps, depuis une vingtaine d'années, dans les méthodologies de gestion des risques, on accorde une importance toujours plus grande aux risques internes. Il s'agit de risques réputationnels, liés à des personnes ou à des activités courantes, voire à la comptabilité, aux « affaires » exploitées par les médias. Le monde de la finance est confronté depuis de nombreuses années aux problématiques de *compliance*. L'armée suisse a également eu son lot de situations à gérer dans ce domaine.

Les enjeux

Mais le risque le plus grand auquel l'armée suisse – et sa politique de sécurité traditionnelle – aient à faire face est aujourd'hui une série de trois choix. Et ces choix auront des conséquences stratégiques et politiques à très long terme. Ces choix seront peut-être irréversibles.

Premièrement, la participation de la Suisse à des accords de sécurité internationaux : on pense en ce moment à Schengen, à l'OSCE ou encore au Partenariat pour la Paix. La « sécurité par la coopération » n'est pas un vain mot. La coopération a rapporté beaucoup plus à la sécurité de la Suisse que ce qu'elle a coûté. Elle a été un facteur de modernisation, de réformes et d'apprentissage excellent. Il s'agit désormais de se positionner de manière plus claire sur certains dossiers et d'apporter les garanties nécessaires vis-à-vis de la législation suisse sur les armes, sur la neutralité. Car la mise en opposition de la coopération avec nos valeurs polarise le débat et divise nos forces. Il s'agit non pas de trouver un compromis, mais de trouver des solutions compatibles.

Deuxièmement, le renouvellement de notre défense aérienne à moyen ou à long terme est une nécessité et doit être une priorité absolue. L'acquisition de nouveaux avions et d'un système cohérent de défense pour les 20 voire les 40 prochaines années est un facteur de stabilité et de sécurité pour la Suisse, sa population, son économie. Manquer cette étape revient à limiter nos choix politiques et stratégiques évoqués plus haut. Cela implique la fin d'une défense conventionnelle et, à terme, la création d'une « gendarmerie » armée focalisée essentiellement sur des menaces intérieures et infraguerrillères. Ceci ne reflète ni la mission constitutionnelle du Gouvernement ou de l'Armée suisse, ni le souhait de la grande majorité des citoyennes et des citoyens de ce pays, ni même le consensus des partis politiques.

Troisièmement, le calendrier et l'agenda sont un défi. Et les décisions concernant la défense aérienne doivent être prises rapidement, afin de permettre le renouvellement de bien d'autres matériels et systèmes des Forces terrestres.

L'absence de choix ou de décision, ou le manque de clarté dans ces choix, sont donc des risques majeurs. Nous sommes convaincus que ces décisions sont maîtrisables, car nous avons pour cela toutes les cartes en main. C'est le fondement même de la démocratie directe : celui de pouvoir élire, ou choisir, un destin commun. Et à l'heure des choix, nous sommes responsables. Nous pouvons faire le choix de l'isolement ou bien celui des choix compatibles – entre partis, entre les forces du pays, entre régions, entre Armes, entre partenaires du Réseau national de sécurité et avec les partenaires de notre sécurité collective.